

Réservé club

Bulletin inscription complet :

Certificat médical :

Questionnaire :

Pièce identité :

Règlement intérieur signé :

Payé oui non

Chèque (s)n°

CB : Coupons sport/chèques vacances :

PASS+ : PASS SPORT :

COACH et jour entraînement :

.....

Taille maillot :



**Bulletin d'inscription
SAISON 2023/2024**

N° de licence (si déjà licencié à la FFA)..... Nouvelle adhésion(*) :

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille : Sexe : F M

Date de naissance : --- / --- / ----- (JJ/MM/AAAA)

Nationalité Date d'expiration du titre de séjour le cas échéant : --- / --- / ----- (JJ/MM/AAAA)

Adresse complète :

.....

.....

Code Postal : Ville :

Nom des parents si différent nom de l'enfant(**) :

**** à compléter obligatoirement pour faciliter l'envoi de la licence**

TEL : Portable :

E Mail (Obligatoire) :

Lieu de scolarisation.....

Demande de facture (*) : oui non (* cochez la case utile)

Signature des parents ou représentant Légal si le licencié est mineur	Signature du licencié	Date

Autorisation parentale :

Je soussigné(e),(père ,mère ,tuteur) autorise mon fils, ma fille à pratiquer l'athlétisme au sein de l'association.

J'autorise les entraîneurs ou les responsables du club à faire pratiquer sur mon enfant toute intervention médicale ou chirurgicale qui s'avérerait nécessaire.

J'autorise les entraîneurs ou les responsables du club à transporter mon enfant dans leurs véhicules lors de déplacement pour les compétitions.

J'autorise mon enfantà rentrer seul à l'issue de la séance d'entraînement
En cas d'absence imprévue des entraîneurs, l'entraînement est annulé. Assurez-vous de la présence des entraîneurs avant de laisser vos enfants.

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs :

Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je, soussigné, en ma qualité de (père, mère, représentant légal) autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

Signature des parents ou représentant Légal	Date

Voir au verso (informations à compléter obligatoirement). →

Autorisation de droit d'image et accès site internet du club :

Je soussigné(e),(père, mère, tuteur de l'enfant)*..... autorise expressément, les dirigeants des Mureaux Val de Seine athlétisme (ou ses ayants droits) à utiliser ou reproduire son nom, son image, sa voix, sa prestation sportive dans le cadre du site internet du club, ainsi que pour tous supports promotionnels du club en vue de sa promotion et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires.

Je désire également devenir membre du site officiel des Mureaux Val de Seine athlétisme.

Je vous communique mon adresse email..... afin que mon compte soit créé et que je puisse recevoir des lettres d'informations.

*RAYER MENTION INUTILE

Signature des parents ou représentant Légal	Date
---	------

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de La compagnie d'assurances est GENERALI.: AIAC Courtage, 14 rue de Clichy, 75311 Paris Cedex . assurance-athle@aiac.fr.

• **aux Clubs** : une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié au prix de 0.28 € TTC (**inclus dans le coût de la licence**). Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).

• **aux Licenciés** : une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,81 € TTC (**inclus dans le coût de la licence**). A valider sur espace personnel :

<https://www.athle.fr/acteur>

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée ou

Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnais avoir été informé des risques encourus pouvant porter atteinte à mon intégrité physique lors de la pratique de l'Athlétisme

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation)

Parcours Prévention Santé (PPS): Conformément à l'article L.231-2 du code du sport, les personnes majeures qui demandent une licence ou son renouvellement, à l'exclusion des non-pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent réaliser via le formulaire en ligne dans leur espace personnel, le Parcours de prévention santé (ou « PPS »).

Conformément aux articles L. 231-2 et D.231-1-1 à D.231-1-4 du Code du sport, les personnes mineures qui demandent une licence ou son renouvellement, quel que soit son type, doivent attester conjointement avec leur responsable légal, via le formulaire en ligne dans leur espace personnel, avoir répondu « non » à l'ensemble des questions du questionnaire relatif l'état de santé du mineur prévu à l'article D.231-4-1 du Code du sport. A défaut, les personnes exerçant l'autorité parentale sur l'athlète mineur sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme datant de moins de six mois.

. Pièces à fournir lors de l'inscription

- **Bulletin d'inscription+ demande d'adhésion ou renouvellement adhésion à faire sur votre fiche acteur via <https://www.athle.fr/acteur>**
- **Copie de la pièce d'identité**
- **Questionnaire Santé en cas de renouvellement ou pour un mineur : à compléter sur votre fiche acteur**
- **Le cas échéant: Certificat Médical (Article L 231.2 et L231.3 du code du sport) (voir ci-dessus)**
- **Pass'sport, Coupon sport, Chèque Vacances , Ticket PASS + (le cas échéant)**
- **Cotisation : chèque à l'ordre des Mureaux Val de Seine Athlétisme (MVS). Paiement par carte bancaire accepté**

Aucun paiement en espèces accepté

- Ecole d'athlétisme : Océane 06.66.30.17.44

RENSEIGNEMENTS

- Benjamins minimes : Brandon 06 01 33 35 31 ; Eddy 06 22 42 32 80



-Pratique adulte :
sprint/haies/sauts/lancers

Eddy 06 22 42 32 80

Demi -fond

Mohammed 06 18 17 66 86

-Marche Nordique :Vincent 06 13 19 83 46

<https://mvsathle.sportsregions.fr>

Vous reporter à la grille de tarif pour les horaires d'entraînements